

Compte rendu du Conseil Municipal

28 mars 2017

Présents : Mme FOURNEL Béatrice, Mr BISSUEL Laurent, Mme PAIN Evelyne, Mr PION Eric, Mr PETIT Frédéric
Mr MATHELIN Christophe, Mme CROZET Josiane, Mr TRUCHET Jean Pierre, Mme MUGUET Angélique

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 7 février 2017

➤ COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET GENERAL

Après avoir entendu le compte administratif 2016 du Budget général les membres présents votent à l'unanimité l'excédent de 87 083,60 € en fonctionnement et un excédent de 57 410,07 € en investissement. Le compte de gestion transmis par la trésorerie est approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal décide d'attendre la finalisation du budget général pour affecter le résultat.

➤ COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le compte administratif et le compte de gestion 2016 du budget assainissement présentent un excédent de 5 070,97 € en fonctionnement et un excédent de 41 672,83 € en investissement. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents ces deux sections. Le compte de gestion transmis par la trésorerie est également approuvé à l'unanimité.

Le conseil municipal décide d'attendre la finalisation du budget pour affecter le résultat du budget assainissement.

➤ BIBLIOTHEQUE

L'association Familles Rurales gère la bibliothèque. Cette association étant dissoute depuis le 4 mars 2017, le conseil municipal a décidé de prendre en charge les dépenses courantes du fonctionnement de la bibliothèque.

➤ PREVISIONS BUDGETAIRES

Plusieurs dossiers ont été abordés afin de les intégrer au budget, dans la mesure du possible et des finances de la commune : la bouche incendie, l'adressage, la voirie, l'aménagement de la place, les chemins ruraux, l'aménagement d'un local pour la société de chasse.

Questions diverses

* L'association Familiale est dissoute depuis le 4 mars 2017. En tant que représentante des familles de l'association familles rurales, Mme Jocelyne Jusselme a fait part de sa démission du centre communal d'action social suite à la dissolution de cette association.

* Les élections présidentielles ayant lieu les 23 avril et 7 mai 2017, il est demandé à chacun de se positionner sur ces dates pour les permanences.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.